



DOCUMENT COMMERCIAL

Allianz GI

Defensive Mix

Fonds interne

Un fonds de fonds





Allianz propose un nouveau fonds branche 23 à caractère défensif. Un concept qui permet de réduire le risque lié aux grands écarts de performance dus à la volatilité des marchés financiers. Nous le faisons en investissant dans un fonds de fonds conçu par Allianz Global Investors en collaboration avec l'Investment Team d'Allianz Benelux en Belgique : Allianz GI Defensive Mix (Classification article 6 SFDR*).

Cette solution a pour objectif de diversifier non seulement les classes d'actifs et les stratégies d'investissement mais aussi les gestionnaires en fonction de leurs compétences respectives. Chaque fonds représente soit une classe d'actifs, soit une gestion spécifique.

La composition de référence d'Allianz GI Defensive Mix est pour moitié constituée de fonds gérés par des gestionnaires du Groupe Allianz et pour moitié de fonds gérés par des gestionnaires externes sélectionnés.

L'objectif est de se positionner parmi les meilleurs fonds défensifs multi-actifs.

* Classification article 6 SFDR : le produit ne fait pas la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales et ne poursuit aucun objectif d'investissement durable

Le concept d'Allianz GI Defensive Mix

Un fonds de fonds

Un fonds de fonds est un fonds qui investit dans plusieurs fonds. Les gestionnaires ont pour objectif de sélectionner les fonds les plus performants par catégorie d'actifs et surtout de définir la pondération de chacun d'eux afin de réaliser l'objectif recherché.

Cette approche permet de cumuler les avantages suivants :

- une diversité de gestionnaires, de méthodes de gestion et de classes d'actifs
- un risque moins élevé grâce à cette diversification
- un accès à des fonds souvent réservés à des institutionnels

Dans Allianz GI Defensive Mix, ceci se traduit par :

- un caractère défensif en réduisant la volatilité, la classe de risque et le risque de perte par la combinaison d'actifs peu corrélés et d'investissements alternatifs qui vont servir d'"amortisseur" en cas de chute brutale des actifs classiques.
- une sélection de gestionnaires de fonds reconnus pour leur compétence dans certaines catégories d'actifs, avec la possibilité de pouvoir changer si nécessaire.

Diversification des gestionnaires

Les compétences reconnues des gestionnaires du Groupe Allianz, Allianz Global Investors et PIMCO, sont associées à celles de gestionnaires externes sélectionnés.

La composition réelle par rapport à celle de référence évoluera en fonction des mouvements des marchés financiers et fera l'objet d'un rééquilibrage régulier (voir système de rééquilibrage).

Diversification des classes d'actifs

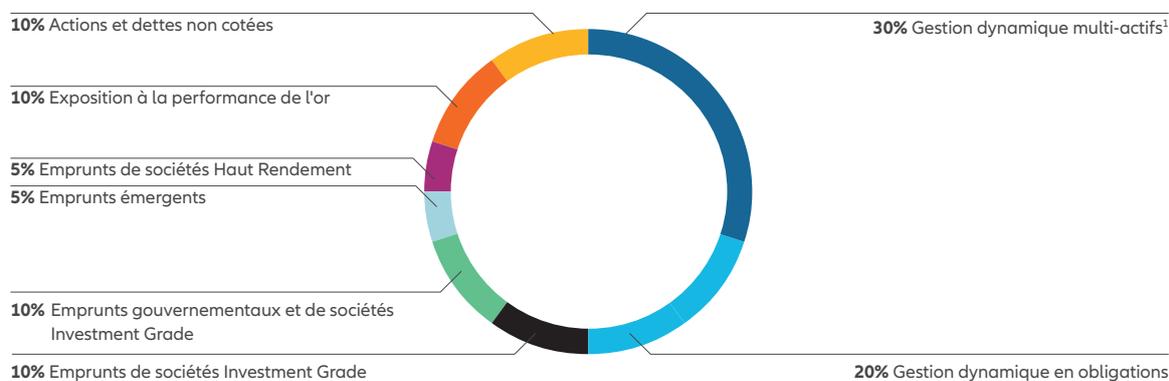
Allianz GI Defensive Mix est investi dans un nombre limité de supports et est exposé à différentes classes d'actifs : actions, différents secteurs du marché obligataire et placements alternatifs.

Cette diversification contribue au caractère défensif du fonds puisque les mouvements de marchés impactent différemment ces actifs. Leur combinaison dans un fonds de fonds permet de gérer l'impact de ces mouvements distincts en réduisant le risque de baisse significative.

Ceci influence naturellement aussi le potentiel de hausse mais l'objectif est d'offrir une combinaison équilibrée de rendement attendu et de risque modéré.

Un fonds de fonds à caractère défensif qui diversifie les classes d'actifs et les stratégies d'investissement.

COMMENT INVESTISSENT LES FONDS SOUS-JACENTS ?



¹ Plusieurs classes d'actifs au sein du même fonds.

Un système de rééquilibrage

Les mouvements de marchés (actions, obligations, ...) provoqueront un décalage du poids des composantes du fonds de fonds par rapport à sa pondération cible et une performance différente par rapport aux attentes.

Une analyse trimestrielle et ponctuelle de tout mouvement significatif de marché pourra mener à un rééquilibrage des poids respectifs des différents fonds pour les remettre en ligne avec leur pondération cible.

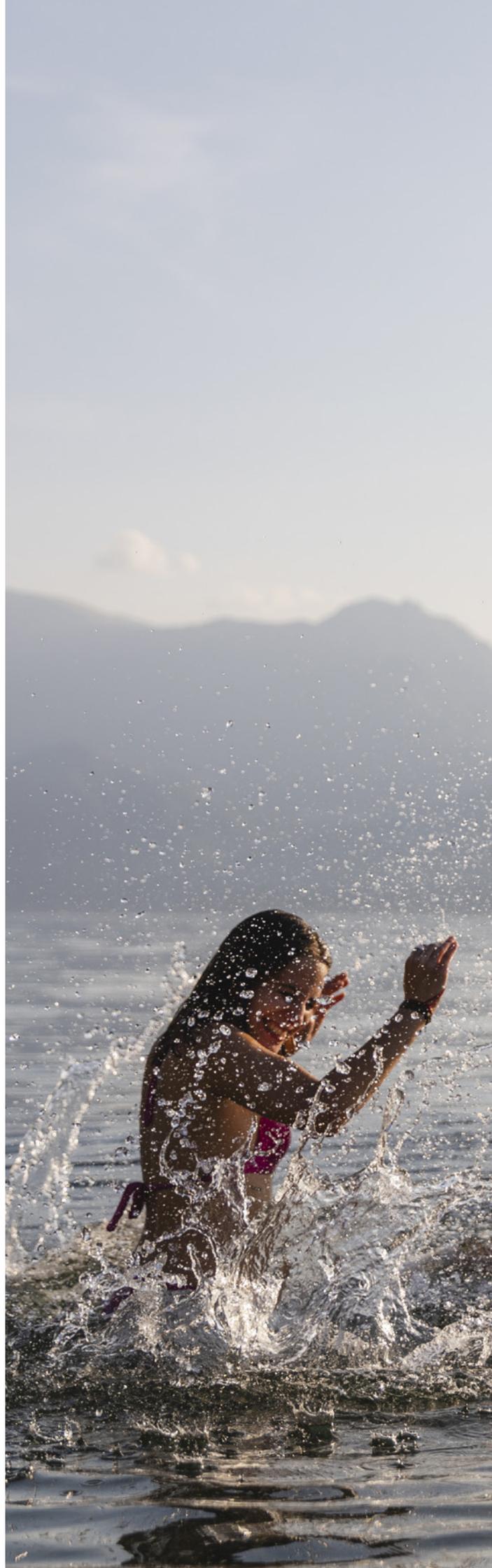
Convaincu par Allianz GI Defensive Mix?

Votre courtier va faire l'analyse des points suivants avec vous :

- votre connaissance et expérience des produits financiers
- votre situation financière
- vos objectifs d'épargne et d'investissement
- votre appétit pour le risque
- vos aspirations et vos besoins
- votre sensibilité au développement durable.

Sur base de cette analyse et dans le cadre de la souscription d'une assurance-investissement, votre courtier pourra vous proposer ce fonds si celui-ci est en adéquation avec votre situation personnelle.

Cette brochure relative au fonds Allianz GI Defensive Mix doit vous être transmise par votre courtier en combinaison avec la brochure du produit dans le cadre duquel le fonds vous sera conseillé. Le document d'informations spécifiques relatif à ce fonds devra également y être joint.



Opportunités

- Optimisation du risque/return dans un contexte de fonds peu volatil
- Diversification et combinaison des :
 - gestionnaires de fonds internes et externes au groupe
 - gestions active et passive
 - classes d'actifs
- Le suivi et rééquilibrage si nécessaire de l'allocation pour qu'elle reste en ligne avec l'allocation cible
- L'analyse régulière des performances des fonds/gestionnaires fait partie de la gestion du fonds de fonds. Si nécessaire, un fonds ou un gestionnaire peut être remplacé.

Risques

- Absence de garantie de capital
- Changement de gestionnaire ou de stratégie d'investissement
- Changement de fonds dû à une disponibilité réduite ou une indisponibilité d'un fonds
- Hausse des taux d'intérêt
- Chute des bourses
- Risque de crédit lié à Allianz Benelux

Allianz est un leader mondial de l'assurance et des services financiers avec 125 millions* de clients dans plus de 70 pays et plus de 157.000 employés. Allianz est la marque d'assurance numéro un dans le classement mondial des marques Interbrand Global Brands Ranking 2023 et est reconnue comme assureur durable par le Dow Jones Sustainability Index 2023. Au Benelux, Allianz offre, par l'intermédiaire des courtiers en assurances, un large éventail de produits et services à une clientèle de particuliers, d'indépendants, de PME et de grandes entreprises. De l'investissement à l'épargne retraite, de l'assurance auto à l'assurance incendie et de la cyberassurance à l'assurance collective.

En Belgique et au Luxembourg, Allianz compte plus de 950.000 clients, plus de 740 employés et un chiffre d'affaires de plus de 1,5 milliard d'euros. Aux Pays-Bas, Allianz sert plus de 910.000 de clients par le canal du courtage. Allianz occupe aux Pays-Bas près de 770 employés et son chiffre d'affaires s'élève à 1,9 milliard d'euros. Souhaitez-vous plus d'informations ? Consultez dès lors www.allianz.be.

Le preneur d'assurance supporte entièrement le risque financier.

Cette brochure a été rédigée le 1 janvier 2024.

Les informations relatives à la durabilité qui sont reprises dans le présent document sur le produit ont été établies par Allianz Benelux SA au mieux de ses possibilités. A cet effet, Allianz Benelux SA est néanmoins tributaire des informations relatives aux différents aspects de durabilité rendues disponibles par les gestionnaires d'actifs. La législation imposant la mise à disposition de ces informations n'est toutefois entrée en application qu'à compter du 1er janvier 2023. Les informations reprises dans le présent document ont par conséquent été établies sur la base des informations rendues disponibles à ce jour et pourront encore être modifiées et/ou complétées en fonction des informations qui seront transmises par les gestionnaires d'actifs au cours des prochaines années.

Vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux, Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be.

Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman-insurance.be, www.ombudsman-insurance.be.

* Y compris les entités non consolidées avec les clients d'Allianz.